

A : Madame, monsieur le Maire,
Madame, monsieur le Député,
Madame, monsieur le Sénateur,
Madame, monsieur le Conseiller Général,
Madame, monsieur le Conseiller Régional

Copie : Préfet du var

Madame, Monsieur,

Le collectif d'organisations signataires s'adresse à vous pour attirer votre attention sur la situation précaire dans laquelle se trouvent des groupes de Roms et de Gens du Voyage dans l'agglomération toulonnaise. Bien qu'il soit difficile de faire entrer tous les cas dans les « cases » prévues par les textes, les groupes suivants ont pu être recensés :

- des familles Roms originaires de pays de l'UE ¹
- des familles Roms originaires de pays hors UE, sévèrement discriminées dans leur pays d'origine et en demande d'asile²
- des « Gens du Voyage » de nationalité française en « résidence mobile » en voie de sédentarisation³

Dans tous les cas, les conditions d'accueil de ces populations sont indignes d'un pays civilisé.

Il y a urgence à l'entrée de l'hiver : il semble impensable de ne pas faire preuve envers ces populations –dont certaines sont en grande détresse– d'un minimum d'humanité. Si la France « ne peut pas accueillir toute la misère du monde », elle se doit au moins d'en assumer sa part, elle en a les moyens ! La charge que représente cette action devrait être partagée entre toutes les communes au mieux des intérêts de ces familles. Les signataires attendent de la part des élus du Var des solutions concrètes à ces appels urgents, à l'opposé des expulsions ou refus de responsabilité.

Les signataires rappellent que la Commission Européenne, dans sa communication au Parlement

¹ Des Roms Roumains (donc Européens) vivent dans la rue à Toulon, s'abritent où ils peuvent la nuit, n'ont de ressources que la mendicité ou l'aide des associations caritatives. Il y a des personnes âgées, des enfants, des femmes enceintes, des bébés. Chassés de chez eux par l'attitude discriminatoire de leur gouvernement, ne peuvent-ils espérer un traitement plus humain et digne dans la République Française ?

² A la Seyne, la situation est particulièrement critique pour treize familles Roms de Bosnie sous la menace d'une expulsion ; ils survivent actuellement en caravanes sur un terrain appartenant à l'OPHLM qui souhaite récupérer ce terrain. Suite à l'intervention de deux élus, l'OPHLM accepte d'attendre compte-tenu de l'arrivée de l'hiver. Quelques enfants sont scolarisés mais la plupart ne le sont pas : sans cesse en déplacement et en fuite sous la menace d'une expulsion du terrain –voire du territoire–, comment pourraient-ils l'être sereinement ? En France, les bidonvilles n'existent plus mais n'est-on pas là face à leur avatar moderne ?

³ Sur le terrain de la Chaberte - commune de la Garde - six familles qui vivent en caravanes sont sous la menace d'une expulsion sans proposition d'un autre terrain car TPM souhaite récupérer cette parcelle qui lui appartient. Ce sont des « Gens du Voyage sédentarisés » - Français depuis des générations et leurs 17 enfants sont scolarisés à la Garde.

Européen –COM (2011) 173– donne des directives pour l'intégration des Roms pour la période allant jusqu'à 2020 :

- accès à l'éducation : veiller à ce que chaque enfant achève au moins sa scolarité primaire.
- accès aux soins de santé : réduire l'écart en matière de santé entre ces populations et l'ensemble de la population.
- accès au logement et aux services de base (eau, électricité, ...).

Les organisations signataires rappellent que la Vice-Présidente de la Commission Européenne en charge de la Justice, Madame Viviane Reding, a déjà dans le passé reproché à la France de ne pas appliquer les règles communautaires dans le traitement de la population Rom.

Ne serait-il pas judicieux, au lieu de subir des remontrances de la Commission Européenne, d'anticiper en traitant humainement ces personnes ?

Comptant sur votre compréhension, le Collectif des Organisations signataires attend votre réponse et vos propositions. Il est prêt à rencontrer tous ceux qui voudront bien assumer leurs responsabilités et discuter des solutions qu'ils sauront proposer.

Organisations signataires :



Contact :

Bourse du Travail de Toulon - 13 avenue Amiral Collet 83000 Toulon

Tél : 04 94 18 94 50

Fax: 04 94 18 94 51

Mèl : ud83@cgt.fr

Ou directement auprès d'une des organisations signataires